



CHAUX HYDRAULIQUE :

Chaux éteinte résultant de la cuisson de calcaires plus ou moins argileux ou siliceux ou obtenue par mélange de matériaux contenant des silicates de calcium, de l'aluminate de calcium et de l'hydroxyde de calcium. Caractérisée par une prise en présence d'eau et un durcissement à l'air par carbonatation lente ; utilisée principalement comme liant dans la fabrication de mortiers pour enduits ou joints de maçonnerie. (Dictionnaire en ligne du BTP, Eyrolles)